

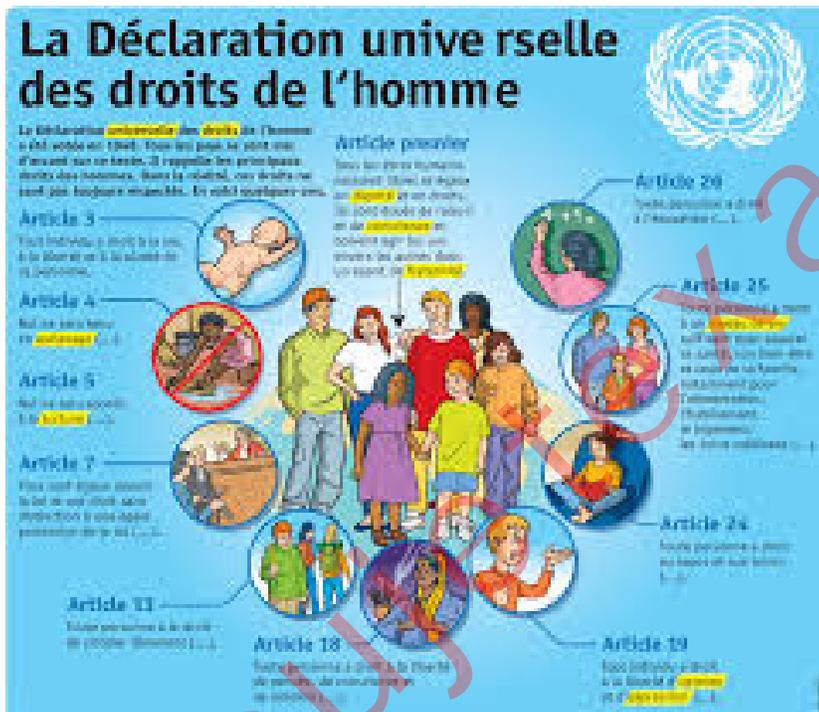
Classe :	PREMIERE D1	COMPOSITION N°1 - Octobre 2019	Année scolaire :	2019/2020
Epreuve :	ECM	Coef :	Durée :	2 heures

PREMIERE PARTIE : LA VERIFICATION DES RESSOURCES 9pts

A-LA VERIFICATION DES SAVOIRS

Après avoir défini le concept de droits de l’homme, donne trois instruments juridiques qui encadrent les droits de l’homme 4pts

B-LA VERIFICATION DES SAVOIR-FAIRE



« Ressors et explique une attitude civique exprimée dans le document ci-dessus » 5pts

DEUXIEME PARTIE : LA VERIFICATION DE L'AGIR COMPETENT 9pts

Palier de compétence : promotion et protection des droits de l’homme

Thème problématisé : pour rassurer les citoyens suite à la multiplication des actes d’atteintes à leur intégrité physique, morale ou sociale, de nombreuses structures étatiques comme le MINDEF ont mis à la disposition du public des numéros verts gratuits pour dénoncer toute violation de leur droit.

SUPPORTS :

Document 1 : Djibouti / Droits de l’homme: Tortures, viols, détentions arbitraires, maltraitance et privation des droits fondamentaux sous...

Des innocents citoyens djiboutiens et des ressortissants somaliens ont été enlevés, séquestrés et subissent des actes de tortures abominables, cruels et inhumains.

Deux de ces innocentes personnes seraient décédées juste après leur transfert vers les cellules de la police politique de Guelleh, le SDS. Ces crimes à lieu les jours précédant l'attentat du restaurant LA CHAUMIÈRE à Djibouti du 24 mai 2014, attentat dont les vrais commanditaires sont en libertés. Des mères de famille somaliennes ont été victimes de violences sexuelles sous la bienveillance du fameux ELMI JESS. Les éléments des Officiers de la Police judiciaire : AHMED ABDOU, CHAMSAN et l'ex-capitaine BOGOREH, passé depuis commandant, sont les auteurs de ces actes de barbarie.

On signale même une mère de famille djiboutienne en détention depuis 6 mois, uniquement soupçonné de contrebande de cigarettes, détenue sans procès. Le directeur de la police utilise ces zones de non-droit pour incarcérer toute personne.

Nous demandons par la présente l'ouverture des enquêtes internationales sur ces prisons secrètes de la police djiboutienne qui servent à la torture, les viols, la maltraitance et la détention arbitraire des innocents citoyens djiboutiens et somaliens.

Nous adressons à notre demande à la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et Au Conseil des droits de l'homme de l'ONU ainsi que toute autre institution pouvant secourir aux victimes précitées subissant jour et nuit des atrocités inhumaines et cruelles.

Hassan Cher Hared, Secrétaire général de l'UDESC, rapport À la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et Au Conseil des droits de l'homme de l'ONU

Document 2 : policiers humilient les étudiants de l'université de Buéa



Consigne : rédige une production cohérente dont les grandes lignes reposent sur les tâches ci-après